

SÉANCE DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 5 FÉVRIER 2018

Procès-verbal de la séance de la Commission permanente du 5 février 2018, à 16 h 30. La séance est sous la présidence du Maire Vincent Deguise et les membres suivants sont présents: Mélanie Gladu, Michel Latour, Jacques Renaud et Ginette Richard. Le Directeur général et Secrétaire-trésorier, M. Martin Valois, est également présent. Les conseillers Serge Baron et Jean-Guy Cournoyer sont absents.

AVANT-PROPOS

RECOMMANDATION CP-18-018

Club de Fers Pointe-aux-Pins Amélioration - Saison 2018

Considérant que le parc de la Pointe-aux-Pins est considéré comme l'un des plus beaux terrains de fers au Québec selon les représentants du Club;

Considérant que le Club de Fers Pointe-aux-Pins suggère d'ajouter certaines améliorations concernant les boîtes de jeux, l'éclairage des terrains et autres, pour la saison 2018;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE le Conseil municipal acquiesce aux demandes du Club de Fers Point-aux-Pins pour l'amélioration des boîtes de jeux, de l'éclairage des terrains et d'autres améliorations, pour la saison 2018.

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

RECOMMANDATION CP-18-019

Nettoyage et inspection télévisée Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ)

Considérant que la firme de génie-conseil Stantec a analysé diverses soumissions d'entrepreneur pour le nettoyage et l'inspection télévisée des conduites d'égouts de la rue Pie X et recommande la soumission de la firme Essa-tech;

Considérant que ces travaux sont nécessaires afin de compléter le plan de priorisation des réfections d'infrastructures utilisé pour le programme de subvention TECQ;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

DE mandater, selon la recommandation de la firme d'ingénieur-conseil Stantec, l'entreprise Essa-tech pour les travaux de nettoyage et d'inspection télévisée de la rue Pie X, au montant estimé de 19 200 \$, taxes en sus.

ARÉNA

RECOMMANDATION CP-18-020

Adoption de la tarification du Centre Récréatif Aussant pour la saison 2018-2019

La Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

D'adopter le tableau de la tarification du Centre Récréatif Aussant pour la saison 2018-2019 tel qu'il apparaît à l'annexe « A » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante et qui comprend une augmentation moyenne de 1,4 % représentant l'IPC 2017.

RECOMMANDATION CP-18-021

Dimanche 8 avril 2018

Journée spéciale d'activités sur glace

Considérant que les membres du Conseil municipal désirent bonifier la journée spéciale d'activités sur glace par l'ajout d'éclairage et de musique d'ambiance pour le patinage libre;

Considérant qu'il y a lieu d'adresser une correspondance au directeur de l'école Martel, M. Patrick Lamothe, lui demandant de diffuser à sa clientèle la journée d'activités sur glace;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

DE demander des soumissions pour de l'éclairage et de la musique d'ambiance pour le patinage libre lors de la journée d'activités sur glace.

D'aviser le directeur de l'école Martel, M. Patrick Lamothe, de diffuser à sa clientèle la journée d'activités sur glace.

PARCS ET LOISIRS

RECOMMANDATION CP-18-022

Féerie des Lumières du 12 au 14 janvier 2018

La Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel approuve le rapport financier de la Féerie des Lumières 2018, au montant de 15 772,95 \$, et d'entériner le paiement desdites dépenses financières à même le budget courant.

RECOMMANDATION CP-18-023

Féerie des Lumières 2019

Considérant, qu'après étude et discussion, les membres du Conseil ont convenu de poursuivre pour une 5^{ième} année la Féerie des Lumières 2019;

Considérant que les membres du Conseil désirent approuver certains éléments pour l'organisation de la Féerie des Lumières 2019;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

QUE la 5^e édition de la Féerie des Lumières 2019 soit dotée d'un budget de 20 000 \$.

QUE les dates pour la tenue de la 5^e Édition de la Féerie des Lumières soient déterminées plus tard.

RECOMMANDATION CP-18-024

Terrain de jeux de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel Politique de tarification

Considérant que les membres du Conseil désirent poursuivre la politique de tarification pour le terrain de jeux de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel pour permettre l'accessibilité à la région;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

D'établir les coûts d'inscription pour le terrain de jeux de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel, saison 2018, comme suit:

- Résident: gratuit
- Non-résident: 100 \$/saison

D'établir que le coût des services de garde soit en sus des coûts d'inscription et que le transport des enfants soit assuré par les parents.

RECOMMANDATION CP-18-025

**Demande d'assistance financière pour la
Fête Nationale du Québec 2018
Autorisation au Directeur général**

La Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

D'autoriser, M. Martin Valois, directeur général et secrétaire-trésorier de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel, à formuler une demande d'assistance financière auprès du Mouvement National des Québécoises et des Québécois pour l'organisation de la Fête Nationale du Québec 2018.

RECOMMANDATION CP-18-026

**Gibelotte annuelle 2018
Repas**

Considérant que le traiteur Buffet Michel est disposé à servir le repas de la gibelotte 2018, au coût unitaire de 20,50 \$, pour cent-vingt cinq (125) repas plus les taxes applicables;

Considérant que les membres du Conseil désirent maintenir la gratuité pour le repas de gibelotte;

Considérant qu'il y a lieu d'émettre des billets à distribuer aux invités pour assister à la Gibelotte annuelle 2018;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel retienne les services du traiteur Buffet Michel pour fournir le repas et le service de la gibelotte annuelle 2018, au prix unitaire de 20,50 \$, pour cent-vingt-cinq (125) repas plus les taxes applicables.

QUE la gratuité du repas soit maintenue.

QUE les breuvages (boissons gazeuses, vin, bière, eau) soient vendus à un prix raisonnable établi par la recommandation CP-17-255.

DE faire imprimer cent-vingt-cinq (125) billets pour assister à la tenue de la gibelotte annuelle 2018.

RECOMMANDATION CP-18-027

**Réseau québécois de
Villes et Villages en Santé
Fêtes des voisins 2018**

Considérant que les membres du Conseil municipal désirent s'inscrire à la Fêtes des voisins 2018 qui aura lieu le samedi 9 juin 2018;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel s'inscrive à la Fête des voisins 2018 du Réseau québécois de Villes et Villages en santé et commande la trousse promotionnelle dudit événement.

RECOMMANDATION CP-18-028

Défi Santé 2018

Considérant que les membres du Conseil municipal désirent s'enquérir de l'activité Défi Santé 2018, prôné par le président de l'UMQ;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

DE commander la trousse promotionnelle du Défi Santé 2018.

REPRÉSENTATION

RECOMMANDATION CP-18-029

Représentation

En réponse aux invitations formulées ci-après, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

- Chambre de commerce et d'industrie Sorel-Tracy
Invitation déjeuner-conférence: M. Stéphane Gendron **refusé**
- Chevaliers de Colomb – Conseil 2914
Souper spaghetti **refusé**

SUBVENTION, COTISATION, PUBLICITÉ

RECOMMANDATION CP-18-030

Subvention, Cotisation, Publicité

En réponse aux demandes formulées ci-après, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

- Chevaliers de Colomb - Conseil 2914
Souper spaghetti - Don **25,00 \$**
- Club de patinage Artistique Sorel-Tracy
Spectacle fin d'année **50,00 \$**
- École Secondaire Fernand-Lefebvre
Galas « Coup de Cœur 2017-2018 **50,00 \$**
- École Secondaire Fernand-Lefebvre
Collation des grades 2018 **100,00 \$**
- Chambre de commerce et d'industrie de Sorel-Tracy
Publicité - répertoire des membres 2018 **250,00 \$**
- Office de Tourisme de la Région de Sorel-Tracy
Adhésion 2018 **23,00 \$**
- Marché du Vieux-Saurel
Partenariat financier - 2^e Édition **refusé**
Publication gratuite dans le bulletin municipal de Saint-Joseph-de-Sorel
- Curling pour les enfants 2018
Demande de commandite **100,00 \$**

AUTRES OBJETS

RECOMMANDATION CP-18-031

Centre Animalier Pierre-De Saurel Renouvellement - Adhésion 2018

Considérant que la gestionnaire, Karine Marcotte, est venue rencontrer les membres du Conseil municipal pour discuter du renouvellement de notre adhésion au Centre Animalier Pierre-De-Saurel pour le contrôle des animaux;

Considérant que ladite gestionnaire a confirmé que le service des plaintes à l'acte est toujours offert à la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel au même coût qu'en 2017;

Considérant que les membres du Conseil désirent renouveler leur l'adhésion à ce service offert sous forme de forfait selon une formule par cage et le service des plaintes à l'acte;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel renouvelle, aux mêmes conditions que l'année précédente, son adhésion pour l'année 2018 au Centre Animalier Pierre-De Saurel, au montant de 9 000,00 \$ plus les taxes applicables, couvrant le forfait d'une (1) cage pour chien et d'une (1) cage pour chat incluant le service des plaintes à l'acte ainsi que tous les autres termes de ladite entente.

RECOMMANDATION CP-18-032

Cour municipale de Sorel-Tracy
Nomination

Considérant que le Centre Animalier Pierre-De Saurel demande l'autorisation d'émettre des constats d'infractions afin de faire respecter les règlements municipaux concernant la garde des chats, chiens et autres animaux sur le territoire de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel ;

Considérant que M. Marc-André Dionne du Centre Animalier Pierre-De Saurel demande l'autorisation d'émettre des constats d'infractions pour et au nom de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel.

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel nomme M. Marc-André Dionne du Centre Animalier Pierre-De Saurel à émettre, pour et au nom de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel, des constats d'infractions afin de faire respecter les règlements en vigueur concernant le contrôle des chats, chiens et autres animaux.

RECOMMANDATION CP-18-033

Régie intermunicipale de la Gare de Sorel
Approbation projet d'entente pour mettre fin à
l'entente intermunicipale relative à la constitution
de la Régie intermunicipale de la Gare de Sorel

Considérant l'entente intermunicipale qui a permis la constitution de la Régie intermunicipale de la Gare de Sorel;

Considérant l'entrée en vigueur le 1er juin 2017 de la *Loi modifiant principalement l'organisation et la gouvernance du transport collectif dans la région métropolitaine de Montréal* (RLRQ, c. O-7.3), qui a édicté l'Autorité régionale de transport métropolitain (l'«ARTM») et le Réseau de transport métropolitain (le «RTM»);

Considérant que dans les circonstances, la Régie de la Gare de Sorel n'a plus raison d'être et qu'il y a lieu de mettre fin à l'entente qui l'a constituée et de demander au Ministre des Affaires municipales et de l'occupation du territoire de procéder à la dissolution de la Régie.

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

D'approuver le projet d'entente joint à la présente résolution comme Annexe I et d'autoriser le Maire et le Directeur général à signer une entente comportant les mêmes termes et conditions.

Le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante.

RECOMMANDATION CP-18-034

Présentation du rapport annuel de la
gestion de l'eau potable 2016
Approbation

La Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel approuve le rapport annuel de la gestion de l'eau potable 2016 de la Ville et approuvé par le MAMOT.

CORRESPONDANCE

Le Secrétaire-trésorier porte à l'attention des membres la correspondance reçue et expédiée depuis la dernière séance.

LEVÉE DE LA SÉANCE

RECOMMANDATION CP-18-035

Levée de la séance

Considérant que l'ordre du jour est épuisé;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la séance soit levée.

Maire

Secrétaire-trésorier

- A N N E X E « A » -

(Commission permanente du 5 février 2018)

Centre Récréatif Aussant		
Tarif - Saison 2018-2019		
<i>Activités</i>	<i>Taux horaire</i> <i>(Taxes non incluses)</i>	
Activités « organismes jeunesses »		
Tournoi mineur Hockey Individuel mineur Patinage Artistique Individuel AHMBR CPA Sorel-Tracy	104,76 \$	
Activité sur glace (Entente Scolaire ESFL et ESBG)	77,19 \$	
ENTENTE SPÉCIALE Ville de Sorel-Tracy	126,75 \$	
Location privée		
Lundi au vendredi (8h00 à 16h00)	150,03 \$	
Lundi au vendredi (16h00 à 00h00) ET Samedi et dimanche (8h00 à 00h00)	182,34 \$	
Tournoi Hockey adultes	150,03 \$	
Ligue Dimanche Soir	175,26 \$	
Frais d'inscription (taxes non incluses)		
Old Timer	<i>Résident</i>	137,42 \$
	<i>Non-Résident</i>	225,49 \$
Young Timer	<i>Résident</i>	108,29 \$
	<i>Non-Résident</i>	166,99 \$